

Remise à jour des tableaux d'équivalences

► J'ai le diplôme d'AMP (aide médico-psychologique)

Accessible à la
VAE



Fiche métier sur notre site
www.mip-louhans.asso.fr

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier	Oui (mais pas de dispense du stage de 140h)	Non	Non
Aide Soignant	2 possibilités : - Suivre le cursus modulaire (vous bénéficiez de dispenses pour 5 modules sur 8, les modules 1, 4, 5, 7 et 8) : faire un courrier au directeur de l'école d'aide-soignant (attention peu de places). Attention risque de difficulté de prise en charge financière des modules restant. - OU suivre le parcours complet : les candidats suivent la totalité de la formation, mais sont dispensés à l'examen des 5 modules. Ils s'inscrivent et passent les sélections aux mêmes dates que les autres candidats (dispense de l'épreuve écrite uniquement).		
Assistant de vie aux familles (Titre pro)	Non	Non	1 module sur 3 : CCP1
Auxiliaire de Puériculture	2 possibilités : - suivre le cursus modulaire (vous bénéficiez de dispenses pour 4 modules sur 8, les modules 4, 5, 7 et 8) : faire un courrier au directeur de l'école d'auxiliaire de puériculture (attention peu de places). Attention risque de difficulté de prise en charge financière des modules restant. - OU le parcours complet : les candidats suivent la totalité de la formation, mais sont dispensés à l'examen des 4 modules. Ils s'inscrivent et passent les sélections aux mêmes dates que les autres candidats (dispense de culture générale uniquement).		
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	4 modules sur 6 : 1, 2, 3 et 5
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 unité professionnelle sur 3 : unité 2
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 module sur 3 : unité 2

► Un diplôme d'Etat de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur	Oui	Non	Non
--------------------	-----	-----	-----

► Un diplôme d'Etat de niveau III (Bac+2)

Educateur de Jeunes Enfants	Diplôme d'AMP + 3 ans d'exp dans le secteur de la petite enfance : possibilité de s'inscrire au concours d'entrée (Concours très sélectif de niveau Bac).		
Educateur Spécialisé	Diplôme d'AMP + 5 ans d'exp en tant qu'AMP : possibilité de s'inscrire au concours d'entrée (Concours très sélectif de niveau Bac).		
Infirmier	Diplôme d'AMP + 3 ans d'exp en tant qu'AMP : possibilité de s'inscrire au concours d'entrée (Concours très sélectif de niveau Bac).		

Aucune dispense (ni pour la sélection ni pour la formation) pour les diplômes de TISF, Assistant familial, Assistant de service social et Educateur technique spécialisé.

► J'ai la Mention Complémentaire d'Aide à domicile

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier	Oui (mais pas de dispense du stage de 140h)	Non	Non
Aide médico-psychologique)	Oui	Non	4 modules sur 6 : 1, 2, 5 et 6
Aide Soignant	2 possibilités : - Suivre le cursus modulaire (vous bénéficiez de dispenses pour 4 modules sur 8, les modules 1, 4, 5 et 7) : faire un courrier au directeur de l'école d'aide-soignant (attention peu de places). Attention risque de difficulté de prise en charge financière des modules restant. - OU suivre le parcours complet : les candidats suivent la totalité de la formation, mais sont dispensés à l'examen des 4 modules. Ils s'inscrivent et passent les sélections aux mêmes dates que les autres candidats (dispense de l'épreuve écrite uniquement).		
Assistant de vie aux familles (Titre prof)	Non	Non	2 modules sur 3 : CCP1 et CCP3
Auxiliaire de Puériculture	2 possibilités : - suivre le cursus modulaire (vous bénéficiez de dispenses pour 3 modules sur 8, les modules 4, 5 et 7) : faire un courrier au directeur de l'école d'auxiliaire de puériculture (attention peu de places). Attention risque de difficulté de prise en charge financière des modules restant. - OU le parcours complet : les candidats suivent la totalité de la formation, mais sont dispensés à l'examen des 3 modules. Ils s'inscrivent et passent les sélections aux mêmes dates que les autres candidats (dispense de culture générale uniquement).		
CAP Petite Enfance	Non	Non	2 unités professionnelles sur 3 : unités 1 et 3
DEAVS	Les titulaires de la Mention Complémentaire d'Aide à domicile obtiennent le DEAVS par équivalence		

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)	Non	Non	1 module sur 6 : DF3

► Un diplôme de niveau III (Bac+2)

Infirmier	Possibilité de se présenter au concours (sur décision d'un jury) pour les personnes justifiant, à la date de début des épreuves du concours, d'une activité professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur sanitaire et social ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale.		
-----------	---	--	--

Aucune dispense (ni pour la sélection ni pour la formation) pour les diplômes d'assistant de service social, d'assistant familial, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur technique spécialisé.

D
O
S
S
-
E
R
D
K
M
O
-
S